

Programme Futur & Ruptures Appel Thèses d'excellence 2016

I. CONTEXTE

Le programme de recherche Futur & Ruptures est conjointement soutenu par l'Institut Mines-Télécom (IMT), la Fondation Télécom et l'Institut Carnot « Télécom & Société Numérique » (TSN). Il vise à financer des activités de recherche « amont », contribuant à une vision de long terme et permettant d'explorer de nouveaux sujets ou de nouvelles approches en rupture.

Ce programme a changé de format depuis 2015 en se focalisant sur le financement de thèses dites d'excellence. Il s'agit d'attribuer des bourses aux meilleurs élèves des Ecoles de l'IMT – typiquement ceux se situant dans le « Top 5% » – qui souhaitent préparer une thèse de doctorat. Dans un second temps, des bourses peuvent également être attribuées à des candidats d'excellence provenant d'autres établissements que l'IMT.

L'appel s'adresse aux Ecoles Télécom de l'Institut Mines-Télécom, mais est ouvert à des soumissions en co-encadrement avec les Ecoles des Mines, ainsi qu'aux Ecoles Associées partenaires de l'Institut Carnot TSN.

II. APPEL À PROJETS ET CALENDRIER ASSOCIÉ

Il s'agit de soutenir des actions de recherche dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat. Le financement accordé est forfaitaire, d'un montant de 108 k€ sur 3 ans : salaire chargé en CDD de 35 k€/an, auquel s'ajoute un soutien de 1 k€ par an pour les frais de fonctionnement, les missions, le petit matériel, etc.

Le financement démarre au 1^{er} octobre 2015.

Le calendrier est le suivant :

- 1) 12 avril 2016 : lancement de l'appel.
- 2) 23 mai 2016 : date limite de dépôt des propositions.
- 3) 6 juin 2016 : publication des projets sélectionnés (sous réserve de la tenue du jury).
- 4) 1^{er} octobre 2016 : notification des budgets et démarrage des projets sélectionnés après validation des dossiers complets par la Direction scientifique ou de la recherche de l'Ecole de l'encadrant (principal).

III. THÉMATIQUES DE L'APPEL

Les propositions doivent présenter un projet de recherche « amont » : identification et/ou levée de verrous scientifiques ou techniques, avancement des connaissances, exploration

d'approches nouvelles en rupture ou de domaines encore peu étudiés. Elles doivent également démontrer leur originalité en particulier à travers un état de l'art détaillé.

Les sujets des propositions doivent se situer dans le domaine du numérique, de ses interactions et de ses usages, tout en s'inscrivant dans les thématiques pluridisciplinaires des programmes transverses (industrie du futur, santé, autonomie et qualité de vie, ville intelligente et durable, transition énergétique et écologique, société numérique), en ligne avec la stratégie de l'Institut Mines-Télécom.

IV. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité du candidat

L'appel concerne le financement de thèses d'excellence. La qualité du candidat constitue le critère principal d'évaluation des dossiers, même si la pertinence du sujet par rapport à l'appel, ainsi que le profil scientifique de l'(ou des) encadrant(s), sont également examinés. Les candidats « cible » sont les meilleurs des promotions, typiquement ceux du top 5%, en fin de cursus au sein d'une Ecole de l'IMT, ou secondairement (voir section V. Processus de sélection), issus d'autres établissements de formation et de recherche que l'IMT.

Qualité scientifique et technique, originalité, ruptures envisagées et vision long terme

Les propositions devront comporter une analyse de l'état de l'art permettant d'apprécier leur caractère innovant, leur originalité, leur impact potentiel.

Les principaux axes évalués seront les suivants : vision, objectifs, originalité, positionnement dans l'écosystème, impacts attendus, qualité et rigueur de la démarche.

Partenariats, notamment à l'international, avec des équipes d'excellence

La présence d'une composante partenariale, la création ou le renforcement de liens notamment à l'international (co-encadrement, échanges,...), avec des équipes d'excellence, constitue un atout dans l'évaluation de la proposition.

Les projets mettant en œuvre des aspects pluridisciplinaires sont encouragés.

Création de dynamiques collectives au niveau de l'Institut Mines-Télécom

Les propositions favorisant l'association de compétences appartenant à différentes Ecoles, le co-encadrement de thèse, les échanges de personnels, etc. sont appréciées.

V. PROCESSUS DE SÉLECTION

Les Ecoles « cible » sont invitées à proposer deux types de projets :

- A) au maximum un projet par Ecole destiné à être validé par la Direction de la recherche de l'IMT, sans autre étape de sélection, sous réserve de sa recevabilité. Ce type de projet doit obligatoirement porter la candidature d'un étudiant issu d'une Ecole de l'IMT ;

- B) au maximum trois autres projets par Ecole destinés à être soumis à un jury de sélection (cf. le point 3 ci-dessous). Les projets de ce type peuvent porter des candidatures d'étudiants issus d'autres établissements que l'IMT.

Seules les Ecoles internes de l'IMT et ses deux filiales peuvent proposer des projets de types A. Toutes les Ecoles Télécom, y compris les Ecoles Associées membres de l'Institut Carnot TSN, peuvent proposer des projets de type B.

Le processus de sélection est le suivant :

- 1) Proposition des projets par les Directeurs de la Recherche ou Scientifiques des Ecoles concernées par l'appel.
- 2) Examen de la recevabilité des dossiers par la Direction de la Recherche de l'IMT (dossier complet au format indiqué, tel que décrit en section VIII) et validation du projet de type A proposé par chaque Ecole interne, et en alternance pour les deux Ecoles Filiales (Télécom Lille pour 2016).
- 3) Sélection par un jury conjoint Institut Mines-Télécom - Fondation Télécom d'un sous-ensemble des projets de type B, susceptibles d'être financés suivant les disponibilités budgétaires (liste principale et éventuellement liste complémentaire).
- 4) Envoi aux porteurs des projets d'un avis d'acceptation ou de refus.
- 5) Notification budgétaire pour les propositions acceptés et démarrage des projets.

VI. CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- 1) Les projets de type A doivent obligatoirement porter une candidature d'un étudiant issu d'une Ecole de l'IMT.
- 2) Les projets de type B peuvent porter des candidatures d'étudiants issus d'autres établissements.
- 3) Dans tous les cas, les candidats doivent avoir un profil d'excellence, à savoir être parmi les meilleurs étudiants de leur promotion.
- 4) Les dossiers doivent être complets au format attendu.
- 5) Toute proposition (description détaillée) supérieure à 5 pages sera automatiquement rejetée.
- 6) Tout abandon de candidat avant, pendant ou après le processus de sélection rendra le projet caduc.

VII. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'APPEL

Co-financements

Dans le cas d'un projet soumis par une Ecole Associée de l'Institut Mines-Télécom, membre de l'Institut Carnot TSN, celle-ci ne peut prétendre qu'à un demi-financement. Une demande de co-financement en provenance des collectivités locales et/ou régionales est donc fortement encouragée.

Partenariats extérieurs

Dans le cas de projets en partenariat avec des équipes extérieures à l'IMT, les termes de la propriété intellectuelle des résultats devront avoir été discutés au préalable. Il est nécessaire, dans ce cas, de se rapprocher de la Direction de la Recherche ou Scientifique de l'Ecole de rattachement.

Candidats

Le désistement d'un candidat soumis initialement entraîne l'annulation de l'acceptation du projet et la sélection d'un projet de la liste complémentaire quand elle existe.

Engagements des bénéficiaires

Les responsables des projets ayant obtenu un financement s'engagent à :

- tenir la Direction de la Recherche ou Scientifique de l'Ecole de rattachement ainsi que la Direction de la Recherche de l'IMT informées de l'état d'avancement de leurs travaux pendant la durée d'exécution ;
- signaler à temps toute difficulté éventuelle (retard, abandon d'un des acteurs,...) ;
- fournir annuellement un rapport de synthèse décrivant les principaux résultats obtenus ;
- faire mention du soutien du programme Futur & Ruptures (programme financé par l'Institut Mines-Télécom, la Fondation Télécom et l'Institut Carnot Télécom & Société Numérique) dans toute publication des travaux de la thèse.

Des séances de présentation des résultats des travaux financés sont organisées notamment dans le cadre de la journée annuelle Futur & Ruptures. Lorsqu'ils sont sollicités, les projets récipiendaires d'une bourse sont tenus d'y participer.

La Direction de la Recherche de l'IMT se réserve le droit d'interrompre les financements en cas de résultats notoirement insuffisants sans justification valable.

VIII. FORMAT ATTENDU DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être présentées impérativement selon les modèles fournis ci-après :

- Le CV du candidat (maximum 2 pages) accompagné de tous documents attestant de l'excellence de celui-ci (relevés de notes, lettres de recommandation, etc.).
- Une lettre de motivation du candidat (en format libre).
- Une fiche *résumé* (1 page), cf. le modèle ci-dessous.
- Un descriptif détaillé (4 à 5 pages maximum). Ce descriptif doit respecter le format demandé :
 - o Titre : Arial 13.
 - o Contenu : Arial 11, interligne 1 et marges 2,5, espacement normal.

Un descriptif détaillé au-delà de 5 pages (bibliographie comprise) entraîne le rejet de la soumission.



Il est demandé de soumettre ce dossier complet (le CV du candidat ainsi que les documents afférents + la fiche résumé + le descriptif détaillé) en un seul document.

Le document peut être soumis en anglais.

Les propositions sont à transmettre par mail, avant le 23 mai 2016, par le Directeur de la Recherche ou Scientifique de l'Ecole de rattachement du porteur (principal) de projet à la Direction de la Recherche & de l'Innovation de l'IMT (ghislaine.leclerc@mines-telecom.fr).

Pour toute question relative à l'appel à propositions, s'adresser à la Direction de la Recherche ou Scientifique de l'Ecole de rattachement.

THÈSE D'EXCELLENCE « FUTUR & RUPTURES »

FICHE RÉSUMÉ (1 page)

TITRE DE LA THÈSE :

RESPONSABLE(S) DE LA THÈSE :

Préciser le cas échéant si la thèse est en co-encadrement.

ÉCOLE DE RATTACHEMENT DU RESPONSABLE DE LA THÈSE :

ÉQUIPE(S) D'ACCUEIL DE LA THÈSE :

Indiquer la ou les équipes au sein desquelles se déroulera le travail de thèse en donnant un pourcentage indicatif de répartition.

DOCTORANT :

Nom, prénom, Ecole ou université d'origine, diplôme permettant l'accès au cursus de thèse de doctorat, âge, atouts remarquables du candidat.

Joindre le CV (2 pages maximum), accompagné de tous documents attestant de l'excellence de celui-ci (relevés de notes, lettres de recommandation, etc.).

MOTS CLÉS (cinq maximum) :

RÉSUMÉ EN 15 LIGNES :

Sujet, objectifs scientifiques, caractère innovant, positionnement par rapport à l'état de l'art, approche envisagée, résultats attendus, perspectives.

DESCRIPTIF DETAILLE

(4 à 5 pages maximum)

– Points à mettre en exergue –

(Arial 11, interligne 1, marge 2,5, espacement normal)

Contexte scientifique

Motivation, principaux objectifs, innovations attendues, historique du thème, état de l'art précis, positionnement dans l'écosystème (par rapport à d'autres équipes en France et à l'étranger).

Contenu scientifique

Contenu détaillé, approche, démarche, résultats attendus, bibliographie, compétences mises en jeu, rayonnement des équipes participantes, savoir-faire antérieur, perspectives.

Conformité de la proposition aux critères d'évaluation (voir le détail en section IV de l'appel)

- Qualité du candidat.
- Qualité scientifique et technique, originalité, ruptures envisagées et vision de long-terme.
- Partenariat, notamment à l'international, avec des équipes d'excellence.
- Création de dynamiques collectives au niveau de l'Institut Mines-Télécom.